

La Société d'éducation à Estavayer-le-Lac [suite et fin]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 16

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE. — *La Société d'éducation à Estavayer-le-Lac (suite et fin).*
— *Le Musée pédagogique de Fribourg (suite et fin).* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Almanach du P. Girard.* — *Avis.*

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION A ESTAVAYER-LE-LAC

(Suite et fin.)

M. Crausaz est bien persuadé qu'il n'est pas nécessaire de brider l'ardeur que l'instituteur peut avoir pour le dessin. Il est avéré qu'on n'en fait pas assez. D'où provient ce défaut ? Peut-être de l'absence de méthode, dont nous pâtissons. Jadis, nous avions la méthode genevoise, qu'on a critiquée, mais dont l'application surtout a été défectueuse. L'échec provient peut-être aussi de ce qu'on a trop la tendance de considérer le dessin comme une branche isolée, dénuée de rapport avec les autres disciplines. C'est une erreur qu'il faut corriger : le dessin doit être considéré comme un moyen, dont l'emploi trouve sa place dans l'enseignement de toutes

les branches de notre programme scolaire. Pour arriver à cette pratique, il est à souhaiter qu'on organise des cours spéciaux et en attendant la réalisation de cette réforme, que l'Autorité favorise l'assistance aux cours organisés par le Technicum ! Ces cours ont déjà produit de bons résultats ; les instituteurs qui les ont suivis, tirent un parti très heureux de leur connaissance du dessin. M. Crausaz trouve que certaines conclusions auraient pu être laissées de côté, et que d'autres ne sont pas à leur place. Le Comité de l'Association devrait les revoir.

M. Risse constate que tout dessin doit être corrigé par le maître. Cette question n'a pas été touchée dans le rapport. C'est une lacune regrettable.

M. Wicht répond que cette question n'a pas été touchée parce qu'elle est étrangère à la question mise à l'étude.

M. le Dr Dévaud fait observer que le dessin est un moyen destiné surtout à mettre de l'intérêt et de la clarté dans la leçon. La correction est nécessaire. Toutefois, ce ne sont pas tant les beaux dessins qui sont nécessaires, mais bien plutôt les croquis. Or, quand on a douze heures de leçons par semaine, on doit pouvoir consacrer un peu de ce temps considérable à former la main des élèves et l'habituer à tracer les quelques linéaments que nécessite la représentation d'un détail à expliquer. Il ne s'agit pas de supprimer l'effort chez l'enfant, mais simplement de l'aider. Au labeur du maître doit correspondre celui des enfants. Autrement, l'instruction n'est pas acquise.

M^{lle} Lucie Gremaud s'étonne que la 11^{me} conclusion ne contienne rien au sujet des travaux manuels.

M. Python fait remarquer qu'il serait difficile d'augmenter à l'Ecole normale le nombre d'heures consacrées à l'enseignement du dessin : pour opérer cette réforme, il faudrait ou augmenter le nombre des années d'études ou faire une révision du programme. On ne peut pas songer au premier moyen, reste le second, qui demanderait à être examiné. La 8^{me} conclusion parle de pénurie du matériel scolaire. Que désire-t-on à ce sujet ? La Direction de l'Instruction publique voudrait bien le savoir.

M. Aebischer ose affirmer que l'introduction de la méthode genevoise n'a pas produit d'heureux résultats. Elle nous a peut-être même empêchés d'avancer. Au lieu de favoriser l'observation, elle impose des procédés qui ont le tort d'être trop mécaniques. La méthode vaudoise qui vient d'être publiée est bien préférable ; elle contient des indications utiles, dont il faudrait profiter.

M. Crausaz persiste à croire que, malgré toutes les déficiences de la méthode genevoise et tous les perfectionnements de la méthode vaudoise, les jeunes instituteurs ne réussissent pas mieux que les anciens dans l'emploi du dessin.

M. Wicht répond à M. le Directeur de l'Instruction publique que le matériel manque d'une manière générale, aussi bien celui des maîtres que celui des enfants.

M. le président Bonfils a le regret d'observer que ce n'est pas tant la connaissance du dessin que le bon vouloir lui-même qui fait défaut. L'expérience lui permet de déclarer que la méthode vaudoise contient d'excellentes choses. On l'emploie dans certaines écoles, avec une satisfaction qui est générale. Mais cette méthode reste une méthode ; elle n'est pas une collection d'illustrations qui demandent à être reproduites ; elle contient seulement des motifs qui sont à imiter, comme on imite des exemples.

M. Berchier observe que l'enseignement du dessin à l'Ecole normale est basé sur des principes pareils à ceux de la méthode vaudoise. Ces principes sont connus. Nous en faisons l'application depuis longtemps.

M. Barbey demande s'il ne serait pas possible d'avoir des cours périodiques, dans lesquels on donnerait des conférences théoriques, mais aussi et surtout des leçons modèles, où l'on initierait les instituteurs à l'art d'employer le dessin dans l'enseignement de chacune des branches de notre programme scolaire ?

M. Vorlet estime qu'on jette trop la pierre dans le jardin du pauvre instituteur, qu'on accuse de ne pas assez employer le dessin dans son enseignement, alors que dans la réalité il est privé de toute méthode et abandonné à ses propres ressources. Ce qui manque à l'instituteur, c'est surtout le don de l'observation ; ce qui fait encore défaut, c'est un matériel qu'il ne peut pas se procurer, parce qu'il coûte cher.

M. Bonfils dit que le recueil vaudois coûte six francs et qu'avec de la bonne volonté, on arrive facilement à pouvoir se le procurer.

Sur la proposition de M. Crausaz, le Comité de l'Association est invité à revoir les conclusions.

Enfin, M. le directeur Dessibourg annonce que, conformément au désir de Monseigneur l'Evêque, les retraites supprimées pendant quelques années vont être reprises et que pendant les vacances prochaines, il en sera donné une à Haute-rive. Prochainement, une circulaire fera connaître la date. Le corps enseignant est prié d'accueillir avec faveur l'invitation qui lui sera adressée. Dorénavant, ces retraites auront lieu tous

les deux ans ; elles serviront à réagir contre la tendance matérialiste, qui menace de sévir de plus en plus dans les questions d'école.

Puis la séance est levée.

* * *

Du casino-théâtre, où s'est tenue l'assemblée, les participants à la réunion se sont rendus à l'*Hôtel du Cerf*, où un excellent banquet fut servi. Placée sous la direction de M. Jemmely, la fanfare de la *Persévérance* l'a égayé de nombreux morceaux tirés de son répertoire.

Au milieu d'un religieux silence, le major de table, M. Wicht, instituteur à Léchelles, a donné lecture du télégramme suivant du Chef du diocèse : « Monseigneur Bovet, évêque de Lausanne et Genève, remercie les membres de la Société fribourgeoise d'éducation de leur filial hommage, les exhorte vivement à promouvoir sans défaillance l'œuvre capitale de l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse, guidés et soutenus par un ardent amour de l'Eglise et de la Patrie.

Puis, c'est la série des toasts qui commence. Tous les orateurs furent écoutés attentivement et chaleureusement applaudis. C'est que tous surent s'élever au-dessus du terre-à-terre pour chanter en nobles accents la patrie, l'Eglise, le dévouement à la belle cause de l'éducation populaire. Le major de table donne tout d'abord la parole à M. Gendre, instituteur à Cheiry.

M. Gendre célèbre en premier lieu les institutions démocratiques dont la Suisse a lieu d'être fière, puis il rend un hommage éloquent aux hommes d'Etat fédéraux et cantonaux qui tiennent haut et ferme le drapeau des traditions religieuses et morales de la vieille Suisse. Il touche en passant aux ombres du tableau qui sont la désertion des campagnes, les idées antipatriotiques, le matérialisme, la limitation des naissances, l'invasion étrangère, etc. Mais ayons confiance, poursuit l'orateur, le Dieu de nos pères veille sur la patrie ; rien n'est perdu si la jeunesse place haut son idéal, si la foi, la vérité, la charité sont le fondement de sa conduite.

J'ai à saluer la grande semeuse d'idéal dans le monde, l'Eglise catholique. Depuis dix-neuf siècles, elle poursuit sa mission divine. Elle rappelle aux puissants que Dieu seul est grand ; elle enseigne la sainte humilité aux pontifes de la pensée ; elle berce la pauvre humanité et lui révèle l'excellence de la souffrance ; elle ne craint aucune lumière ; son

doux rayonnement attire tous les génies qui ne sont pas aveuglés par l'orgueil. A tous les degrés de son admirable hiérarchie, depuis le blanc vieillard qui, du Vatican, préside à ses destinées, jusqu'à l'humble curé, gardien de la foi et de la moralité dans nos campagnes, partout et toujours, elle continue la mission qui lui fut assignée. Les persécutions les plus violentes, les lois les plus savamment iniques, n'ont pu avoir raison de sa vitalité. Des fils ingrats ou rebelles ont jeté la boue sur sa robe immaculée. Assez forte pour être son propre médecin, elle a amputé le membre malade, et son tronc vigoureux n'en a que plus de sève et de merveilleuse fécondité. Soyons donc fiers de lui appartenir, et que notre conduite lui fasse honneur. Vive la chère Patrie suisse ! Vive l'Eglise catholique !

Le beau toast de M. Gendre est accueilli par une longue acclamation et les instituteurs de la Sarine, dirigés par M. le professeur Galley, lui font écho en exécutant un superbe chœur : *L'automne*.

M. Bonfils, inspecteur, président de la Société d'éducation, est salué à la tribune par des applaudissements, qui redoublent lorsque l'orateur exprime, en termes très heureux, la bienvenue au clergé, aux magistrats, au corps enseignant. Ce devoir accompli, l'orateur résume les progrès réalisés chez nous depuis un quart de siècle dans le domaine de l'éducation. Après avoir passé, dit-il, sur les bancs des écoles frœbelliennes et primaires, l'adolescent a pu suivre l'enseignement secondaire et professionnel mis à sa portée. Nos sœurs, nos filles profitent des Ecoles ménagères qui sont appelées à concourir au bien-être moral et matériel du pays, en améliorant l'alimentation du peuple, tout en diminuant les frais d'entretien du ménage, en remettant en honneur la vie de famille. Nos jeunes gens ont, actuellement, à leur disposition tous les moyens utiles pour arriver à se créer une position sociale. Deux voies ne sont pas assez suivies chez nous : ce sont l'étude rationnelle et complète d'un métier et celle de notre mère nourricière : l'agriculture. L'école des arts et métiers et notre institut agricole sont trop méconnus. Notre devoir est de pousser nos garçons à embrasser les vocations manuelles et à travailler le sol natal. M. Bonfils termine en faisant acclamer dans un même vivat l'Université, son fondateur, ses professeurs, les représentants de nos instituts d'éducation, le délégué du Valais et tous les amis de l'école.

Dans une improvisation d'une belle envolée, M. le doyen Dévaud, d'Estavayer, rend un éloquent témoignage au

dévouement du corps enseignant. Ce qui doit rendre le canton de Fribourg plus fier encore que ses richesses naturelles, c'est, dit-il, un trésor que bien d'autres peuvent lui envier, parce qu'il contribue grandement à son développement et à sa grandeur. Ce trésor, c'est son corps enseignant. C'est vous, Mesdames et Messieurs, qui vous dévouez sans mesure à l'instruction et à l'éducation des jeunes générations. Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est son cœur. Ce qui fait la grandeur d'un pays, c'est la valeur morale de ses enfants. Or, qui donne au peuple cette valeur morale ? Ce sont les instituteurs et les institutrices. C'est vous qui façonnez l'enfance qui sera la force de demain. Voilà pourquoi je dis qu'un corps enseignant croyant, chrétien, est un vrai trésor pour un pays, parce qu'il ne forme pas seulement des érudits, mais des chrétiens, des hommes complets qui marcheront plus tard dans le chemin non seulement de l'instruction, de la science, mais surtout dans le chemin de l'honneur et de la vertu, seule voie qui mène le peuple au bonheur. Après avoir fait le tableau des ravages de l'éducation sans Dieu, l'orateur termine en formulant un vœu qui soulève l'adhésion spontanée de l'assistance : c'est de voir notre cher corps enseignant fribourgeois comprendre toujours mieux la mission chrétienne qu'il a à remplir auprès de l'enfance et de la jeunesse ; c'est de voir grandir et se fortifier de jour en jour l'union du prêtre et des éducateurs, union qui sera la force contre les dangers qui nous menacent de toutes parts ; union qui assurera à notre cher et bien-aimé pays une marche assurée dans la voie du progrès matériel, moral et religieux des populations.

Après un chœur des instituteurs de la Gruyère, supérieurement enlevé sous la direction de M. Corboz, instituteur à Broc, M. Python, directeur de l'Instruction publique, prend la parole. Il est salué par une formidable ovation.

Le vénéré magistrat tient tout d'abord à confirmer le témoignage de confiance et de gratitude donné au corps enseignant par la voix autorisée de M. le doyen Dévaud. Si l'enseignement, dans le canton de Fribourg, est arrivé au point où d'autres peuvent nous jalouser, nous le devons à la collaboration intelligente et dévouée des éducateurs. Nous le devons aussi à ce précurseur hardi et clairvoyant que fut le regretté professeur Horner. Les méthodes scientifiques nouvelles et la persévérance des instituteurs et des institutrices valent à notre canton d'occuper aujourd'hui un rang honorable dans l'échelle des examens fédéraux. Il s'agit de ne pas rester stationnaires. Regardons toujours

plus haut et plus loin. M. Python, résumant les leçons de la séance du matin, recommande aux éducateurs de vouer une attention particulière à l'enseignement méthodique du dessin, branche trop négligée jusqu'ici. Le Directeur de l'Instruction publique associe, à l'enseignement du dessin, celui de la gymnastique, également nécessaire pour tremper la volonté et assurer l'équilibre physique de la jeunesse. M. Python fait appel, en terminant, à la collaboration de tous les amis éclairés de l'école, afin d'adapter de mieux en mieux l'enseignement aux besoins de la vie moderne et de notre milieu social. Il unit dans son toast tous ces amis de l'école : vénérable clergé, autorités politiques et scolaires, corps enseignant de tous les degrés.

Une délicieuse production du chœur mixte des instituteurs et institutrices de la Glâne souligne le discours du Président du gouvernement.

M. L. Porcelet, conseiller communal et directeur des écoles d'Estavayer, a exprimé brièvement et en fort bons termes les sentiments de l'industrielle et active population de cette ville à l'endroit du corps enseignant. Il a souligné l'importance de la profession de l'éducateur qui est, selon Mgr Dupanloup, une « profession divine ». L'instituteur est un apôtre auprès de la jeunesse, qui aura demain, entre ses mains les destinées de la nation ; c'est l'instituteur qui oriente les intelligences vers le beau et le bien. On sait cela à Estavayer ; aussi les éducateurs y sont-ils l'objet de la considération et du respect de tous. Comme témoignage de la sympathie particulière des autorités, l'orateur annonce que le conseil communal a décidé d'offrir à ses hôtes les vins d'honneur que l'on réserve aux amis les plus chers.

Soulignant l'amabilité du porte-parole de la population, deux jeunes garçons, élèves de l'École secondaire de la Broye, viennent offrir à M. le Directeur de l'Instruction publique, avec un compliment fort bien tourné, une superbe gerbe de fleurs, ainsi que les vœux et les résolutions de l'enfance studieuse. Puis, les instituteurs broyards, sous la direction de M. Berset, de Cheyres, exécutent un chœur imposant, *Dans la Forêt*, de Hegar. Le chant et les souhaits des écoliers ont été coupés d'applaudissements, qui ont redoublé lorsque de gracieuses Staviacoises ont passé dans les rangs des convives, offrant aux amateurs les excellents produits de la fabrique de cigares du cru.

C'est avec plaisir que les habitués des fêtes d'éducation entendirent à nouveau l'éloquent et distingué porte-parole du Valais, M. le chanoine Stockalper, curé de Saint-Maurice.

Après avoir dit sa joie de se retrouver au milieu des éducateurs fribourgeois, qui ont, avec ceux du Valais, tant de liens communs et tant d'aspirations communes, M. Stockalper rappela un souvenir personnel. Il y a trente-quatre ans, dit-il, un jeune étudiant, président des Etudiants suisses, haranguait, en un langage vibrant et enflammé, les camarades qui l'écoutaient, réunis sur l'idyllique colline de Géronde, en Valais. Il parlait alors déjà des conquêtes de la science et des progrès techniques que les jeunes catholiques ne devaient point délaissier. Ce jeune orateur, c'était M. Georges Python, aujourd'hui président du gouvernement de Fribourg, le magistrat qui, par ses initiatives géniales, son amour du peuple et de son pays, a tant mérité de la cause catholique et surtout de la cause de l'éducation. Dans une péroraison vibrante, M. le chanoine Stockalper justifie le caractère chrétien de l'école et fait acclamer l'idéal de dévouement et de désintéressement de nos éducateurs.

La *Persévérance* exécute avec beaucoup d'art un morceau de longue haleine (*Dans nos Alpes*), puis l'on salue par des applaudissements nourris l'arrivée à la tribune d'un ami éprouvé de l'école, M. le Dr Joye, professeur à l'Université.

Le jeune professeur montre le lien intime qui réunit les trois enseignements primaire, secondaire et supérieur. La tâche de l'éducateur primaire, qui est de former l'esprit, et surtout le cœur de l'enfant, est peut-être plus ingrate et plus difficile que celle des professeurs de l'Université. Voilà pourquoi l'appui de ceux-ci et de tous les gens de cœur est acquis aux modestes et dévoués éducateurs du peuple. M. le Dr Joye sait que le corps enseignant peut compter aussi sur la sollicitude paternelle de nos autorités. Il rend hommage aux magistrats clairvoyants et progressistes — dont quelques-uns ne sont plus — qui ont travaillé avec tant d'abnégation et de persévérance à tirer le pays de la routine et du marasme. Puis ce sont des remerciements, aussi chaleureux que sincères, exprimés successivement par M. Jaccoud, instituteur au Bas-Vully, et par M. Chatton, instituteur à Romont, à l'adresse d'Estavayer, de ses autorités, de son corps enseignant, de sa musique, de sa population, qui a charmé par la générosité et la délicatesse de son accueil ses hôtes d'un jour. Et la fête prend fin.